



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/03/2021

Dossier complet le :

29/03/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0082

1. Intitulé du projet

Création d'un ouvrage portuaire de type estacade sur le Rhône au PONTET (84)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REALISATIONS FONCIERES PROVENCALES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean MEREU, Gérant

RCS / SIRET

4 5 0 6 7 1 3 7 5 0 0 0 1 9

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie de projet n°10 de l'Annexe du R.122-2 du Code de l'environnement	Création d'un ouvrage portuaire de type estacade sur le Rhône au PONTET (84). Rubrique de la nomenclature IOTA 3.1.2.0 : IOTA conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau (...) sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (DECLARATION).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Aucun travaux de démolition ne sera nécessaire dans le cadre du projet de la société RFP.

Les principales caractéristiques du projet sont :

- Estacade sur le Rhône (Bras d'Avignon),
- En rive gauche, au niveau des PK 235,330 et PK 235,500
- Longueur de l'ouvrage = 30 mètres
- Largeur de l'ouvrage = 23,50 mètres
- Superficie de 705 m²

Ce projet s'intègre dans une dépendance domaniale dont la superficie est estimée à 6 000 m² environ, correspondant à une bande de 170 mètres de long et 35 mètres de large environ (y compris l'estacade).

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du développement des sociétés du groupe MEREU, acteur majeur du BTP dans le Vaucluse, la SARL REALISATIONS FONCIERES PROVENCALES qui appartient également à ce groupe, envisage aujourd'hui la création d'une plateforme destinée aux activités du BTP dans la Zone d'Activités du Pontet (84).

A terme, cette plateforme comprendra notamment la mise en place d'une centrale à béton prêt à l'emploi (BPE) et d'une centrale d'enrobage à chaud. La SARL RÉALISATIONS FONCIÈRES PROVENÇALES dont le siège social se trouve au Pontet, est propriétaire de terrains situés objets du projet de plateforme dans la Zone d'Activités du Pontet.

Afin d'alimenter les centrales en matériaux depuis les carrières les plus proches tout en limitant le trafic routier, une estacade sera construite en bordure de la plateforme afin d'accueillir, de charger et de décharger des péniches sur le Rhône.

Ce projet permettra :

- Une diversification des modes d'évacuation de matériaux assurant un moyen de substitution en cas de rupture temporaire d'une voie de transport (travaux, incident, grève...);
- Un désengorgement du trafic routier et une diminution des effets inhérents
- Un mode de transport qui s'intègre dans une démarche de développement durable
- Une mutation des activités industrielles dans un secteur dédiée à ces dernières.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux, le projet comprendra deux étapes :

- l'enfoncement de ducs d'albe sous eau (au nombre de 5) pour l'amarrage des péniches
- l'enfoncement de 27 pieux pour soutenir l'estacade proprement dite (à terre pour certains, en eau pour d'autres)
- la mise en place de la "plateforme" constituant l'estacade proprement dite

La phase travaux nécessitera l'intervention d'engins par voie fluviale (pour le battage des ducs d'albe notamment) et l'intervention d'engins par voie terrestre pour apporter le matériel (camions, semi-remorques...) ainsi que sa mise en place définitive (grue sur roues).

La durée prévisionnelle du chantier est d'environ 6 mois, avec un déroulement qui tiendra compte du calendrier écologique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La construction de l'estacade, objet du présent dossier, s'insère dans un projet de création d'une plateforme industrielle multimodale dans la zone industrielle de l'Oseraie sur la commune du PONTET, porté par la société RÉALISATIONS FONCIÈRES PROVENÇALES.

La création de cet ouvrage permettra l'approvisionnement de la plateforme en granulats et autres produits minéraux par des péniches d'une capacité de 800 à 1200 tonnes, depuis les carrières du secteur disposant déjà d'un accès au Rhône (PRADIER CARRIERES à Mondragon, CARRIERES MARONCELLI à Piolenc/Caderousse principalement). Ces matériaux alimenteront la centrale à béton et la centrale d'enrobage à chaud en projet sur la plateforme multimodale.

L'estacade pourra également être utilisée pour le chargement/déchargement de matériaux inertes provenant des activités de terrassement et démolition sur BTP de l'agglomération avignonnaise, qui seront chargés sur les péniches en vue d'être acheminés vers des installations de recyclage.

De manière générale, ce projet permettra de limiter considérablement le trafic routier, qui est particulièrement dense dans l'agglomération avignonnaise, tout en développant le trafic fluvial dans ce secteur du Rhône actuellement sous-exploité.

Le projet prévoit, au moins dans un premier temps, un trafic fluvial d'une péniche par semaine au déchargement.

Ce trafic correspond à une moyenne de 1000 tonnes par semaine, soit environ 45 000 tonnes/an de granulats importés sur la plateforme via le projet d'estacade.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait seulement l'objet d'une Déclaration au titre de la nomenclature des installations, Ouvrages, Travaux et Activités (IOTA) de l'article R.214 et suivants du Code de l'Environnement, et notamment en application de la rubrique 3.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Longueur de l'estacade	30 mètres
- Largeur de l'estacade	23,50 mètres
- Superficie de l'estacade	705 m ²
- Ducs d'albe (diamètre unitaire = 1220 mm) en rive gauche du Rhône (linéaire de 170 m)	5 au total
- Positionnement de l'estacade (au dessus du niveau de la crue centennale)	21,60 m NGF

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieux-dits "L'Oseraie Sud"

Commune : LE PONTET (84130)

Projet situé dans une dépendance domaniale dont la superficie est estimée à 6 000 m². Elle se trouve au niveau des parcelles BD 203 et BD 209.

Le projet se situe sur le Rhône entre les PK 235,350 et PK 235,500.

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 8 5 ' 5 5 " 83 Lat. 4 3 ° 9 8 ' 3 1 " 37

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Coordonnées ci-dessus valables au centre du projet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I la plus proche "Le vieux Rhône des Arméniers" (930012355) à 3,5 km au Nord. Le projet empiète sur la ZNIEFF de type II "Le Rhône" (930012343) qui concerne le lit mineur du Rhône.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté de protection de biotope le plus proche est celui de "L'Isdon de la Barthelasse" (FR3800577), à 3,1 km à l'Ouest du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune du Pontet n'est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Aucun parc national ni parc naturel régional ne se trouve à proximité du projet, - Aucune réserve naturelle nationale, ni réserve naturelle régionale ne se trouve dans le secteur du projet, - Aucune réserve biologique dirigée ou intégrale ne se trouve à proximité, - Aucun espace naturel sensible.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de Vaucluse (2eme échéance) approuvé le 24 Octobre 2016 ne concerne pas le secteur du projet sur la commune du Pontet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pas de site classé à proximité du projet - Pas de site inscrit à proximité du projet - Pas de monument historique classé ou inscrit à proximité du projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Aucune zone humide d'importance internationale (site RAMSAR)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par arrêté du 20 janvier 2000, le PPRi du Rhône a été approuvé pour les communes d'Avignon, Le Pontet et Sorgues. Il est en cours de révision depuis le 7 mai 2002. La commune du Pontet fait l'objet d'un PPRT approuvé le 13/12/2013 (en lien avec la société EURENCO) mais ce dernier ne concerne pas le projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par une pollution historique identifiée dans les bases de données BASOL (SSP000386301) qui affecte la partie Nord de la ZI de L'Oseraie. De même, la base de données BASIAS n'identifie pas de site pollué au niveau du projet. Le site BASIAS le plus proche correspond à une déchetterie (SIDOMRA).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de captage AEP à proximité du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est "Partie de l'Île de la Barthelasse, à plus de 4,3 km au Sud-Ouest du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans le site Natura 2000 ZSC FR9301590 « Le Rhône aval » relatif à la Directive Habitats
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est celui du "Domaine de Roberty", à 1,6 km au Sud-Est du projet, sur la commune du Pontet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement (ni en phase travaux, ni en phase exploitation)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux de terrassement notable.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude spécifique réalisée par BIOTOPE (jointe au dossier de déclaration "loi sur l'eau") indique que les effets sur la faune et la flore sont faible. de plus les travaux respecteront le calendrier écologique pour en diminuer les effets (opérations de défrichage réalisées entre septembre et novembre).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne la ZSC "Le Rhône aval" (FR9301590) établie au titre de la Directive "Habitats", sur une emprise de 705 m2. L'évaluation simplifiée des incidences sur Natura 200 établie par BIOTOPE détaille les impacts attendus localisés au niveau de la ripisylve sur le linéaire de l'estacade limitée à 30 m, liés à la phase travaux uniquement. En phase exploitation, aucun impact n'est attendu (le projet ne constitue pas un obstacle pour les espèces susceptibles d'être présentes dans la zone).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet implique la consommation de 705 m2 d'espace naturel au niveau de l'estacade (toutefois cet espace sera maintenu sous l'estacade puisque celle-ci reposera sur des pilotis)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le PPRT de la société EURENCO.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve en zone inondable par les crues du Rhône. Toutefois, le projet a été conçu pour être au dessus de la crue centennale (hors d'eau). Le risque sismique est modéré (zone 3).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux transportés par voie fluviale seront des granulats dont les caractéristiques sont inertes.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C'est précisément le but de se projet que de promouvoir le trafic fluvial qui se fera au détriment du trafic poids-lourd sur les routes du secteur.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité portuaire sera à l'origine de bruits liés aux fonctionnement des engins sur le site (chargement matériaux, déchargement).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune odeur significative ne sera générée.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera en fonctionnement en période diurne. Les émissions lumineuses sont essentiellement liées aux feux des véhicules et aux éclairages des installations. Elles sont limitées aux périodes de travail dans des conditions de visibilité réduite : en début et en fin de journée (principalement en hiver).
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument historique inventorié à proximité. Le projet sera peu visible dans le paysage (emprises limitées).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase travaux, les opérations de défrichage seront réalisés en respectant le calendrier écologique, à savoir entre les mois de septembre et novembre.

Les détails sont fournis dans le dossier de déclaration établi au titre des IOTA et le diagnostic du bureau d'études écologie BIOTOPE.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non car il s'agit d'un aménagement seulement soumis à Déclaration, pour la création d'une estacade dont l'emprise concerne un linéaire réduit à 30 mètres et une emprise limitée à 705 m² au sol (sans emprise directe).

Les habitats au sol affectés par le projet sont réduits au strict minimum puisque la plateforme de l'estacade repose sur des pieux de sorte qu'un maximum de surface demeure intact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Dossier de déclaration établi au titre de la rubrique 3.1.2.0
Annexe 8 : Diagnostic écologique (BIOTOPE)
Annexe 9 : Evaluation simplifiée des incidences Natura 2000 (BIOTOPE)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LE PONTET

le,

15/03/2021

Signature

